



CIDALC

CONFERENCIA INTERPROVINCIAL DE LOS DOMINICOS
DE AMÉRICA LATINA Y EL CARIBE





Réélection du fr. Thomas Gabriel Brogl OP comme provincial des dominicains

Province Dominicaine d'Autriche du Sud.

Réélection du fr. Thomas Gabriel Brogl OP comme provincial des dominicains
Province Dominicaine d'Autriche du Sud.

Confirmé par le Maître de l'Ordre le 11 février 2019.

Le fr. Thomas G. Brogl a été réélu par le Chapitre provincial le 11 février 2019, pour un nouveau mandat comme Provincial de la Province dominicaine du Sud de l'Allemagne et Autriche.

Il a étudié la Théologie à Augsbourg, Rome et Fribourg et a rejoint l'Ordre Dominicain après ses études.

Nous comptons sur vos prières pour le fr Thomas et tous nos vœux l'accompagnent pour le bon déroulement de son nouveau mandat de provincial.

Commission des frères coopérateurs

Evian Boland OP, secrétaire de la commission

La Commission pour la Vocation du frère Coopérateur s'est réunie à Sainte-Sabine du 18 au 20 février 2019. C'était la dernière réunion de la commission avant le Chapitre général. La plupart du temps a été consacré à la finalisation des projets sur lesquels la commission a travaillé. Il s'agit notamment d'un texte à insérer dans le LCO définissant l'identité et la mission du frère religieux dominicain, de quelques pétitions au chapitre général sur la manière dont le travail de la commission pourrait être développé à l'avenir et d'un catalogue de tous les frères de l'Ordre.

Le catalogue montre qu'il y a actuellement 292 frères coopérateurs, soit seulement 5% du nombre total de

frères. Mais ce qui est le plus intéressant, c'est l'éventail d'activités dans lesquelles les frères sont engagés. Il y a beaucoup de ministères internes dans les couvents et les églises de l'Ordre où les frères travaillent comme sacristains, cuisiniers, jardiniers, tailleurs et syndics, et beaucoup siègent au conseil conventuel ou aux conseils de formation du couvent ou de la province. Beaucoup de frères sont aussi engagés dans des ministères extérieurs d'enseignement et de santé, de pastorale et de catéchèse, d'administration et de gestion de projets, d'écriture d'icônes, d'architecture et autres apostolats artistiques.

La commission a rencontré le frère Pablo Sicouly, socius pour la vie intellectuelle, pour examiner comment la Ratio Studiorum Generalis considère la formation intellectuelle et professionnelle du frère. Elle a aussi rencontré le frère William Short OFM qui a parlé de l'identité et de la mission du frère religieux dans l'ordre franciscain.



comment la vocation du frère est présentée sur les sites web des provinces.

Les priorités pour les années à venir sont d'aider les promoteurs des vocations à parler de cette vocation et de continuer à travailler avec les provinces pour favoriser une compréhension renouvelée de la vocation

La commission s'est efforcée d'établir de bons contacts avec les sociétés régionales et avec les provinciaux de chaque région. Il a aussi cherché à être en contact avec tous les frères de l'Ordre et il a passé en revue

du frère, de sa contribution essentielle au caractère fraternel de notre vie et de sa contribution spécifique à la mission évangélisatrice de l'Ordre.

Étude et mission

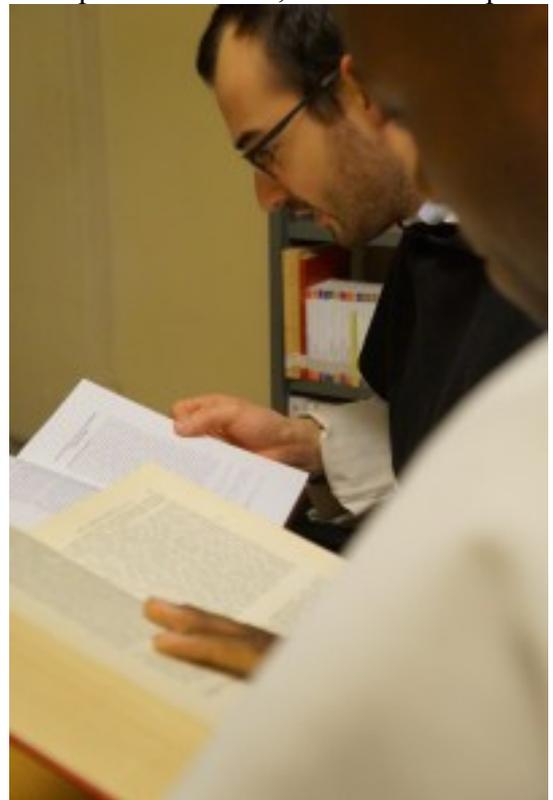
« Saint Dominique, singulièrement innovateur en cela, fut intimement inclus dans le propos de son Ordre d'étude ordonnée au ministère du Salut. [...] C'est pourquoy notre étude doit viser principalement, ardemment et avec le plus grand soin, à ce que nous puissions être utiles à l'âme du prochain. »

Livre des Constitutions et Ordinations des Frères de l'Ordre des Prêcheurs, n°76-77, § I

Le cliché selon lequel les dominicains seraient tous des intellectuels est assez répandu. Si tous les frères ne sont pas forcément de longues études universitaires, il est vrai que l'étude tient une place importante dans notre Ordre. Mais elle n'est pas une fin en soi. C'est un moyen qui nous permet de mieux connaître Dieu. Celui qui aime veut connaître l'être aimé. C'est donc poussé par l'amour de Dieu, que nous cherchons à comprendre ce qu'il nous a révélé de lui. Par l'étude, nous trouvons les mots pour parler de ce qui est indicible.

Et de même qu'un charisme du Saint Esprit est donné à un membre de l'Eglise en vue de la sanctification de tout le corps, les fruits de l'étude récoltés par le dominicain doivent aussi être partagés avec les autres. Et c'est dans la prédication que cette répartition des richesses acquises peut se faire. Saint Thomas d'Aquin exprime bien cette idée lorsqu'il dit que la vie dominicaine consiste à « contempler et transmettre le

fruit de la contemplation », et l'étude est bel et bien une contemplation de Dieu, tout comme la prière.



L'étude de la théologie n'est pas la simple acquisition de connaissances qui ne nous affecteraient pas au plus intime. Elle suscite même parfois des combats intérieurs voire extérieurs, puisque la recherche de la vérité implique aussi la confrontation des idées afin de dépasser les opinions.

La rigueur dans l'étude est importante non pas tant pour l'obtention de diplômes mais surtout parce que ce qui est en jeu est le salut des âmes. Notre mission consiste donc à travailler la foi de l'Eglise pour la faire resplendir tel un joyau brillant de mille éclats aux yeux du monde. La Tradition contient un nombre insoupçonné de trésors desquels nous pouvons « tirer du neuf et de l'ancien » (Mt 13,52). Une parfaite compréhension de l'articulation des vérités de foi entre elles nous rend capables de mettre en évidence la cohérence de ce en quoi nous croyons. Le pape Honorius III, qui approuva l'Ordre en 1216, dit des dominicains qu'ils « seront les champions de la foi », montrant par là le grand espoir qu'il plaça en

nous. Ces mots sortis du passé nous rappellent l'actualité de notre mission d'évangélisation dans un monde qui ne sait plus à quel saint se vouer.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'exigence est grande en considération du niveau d'éducation élevé de nos contemporains, qui ne se satisferont pas de platitudes. C'est ce dont voulait parler saint Pierre lorsqu'il dit : « Soyez prêts à tout moment à présenter une défense devant quiconque vous demande de rendre raison de l'espérance qui est en vous » (1 P 3,15). En nous conformant à ces paroles, nous pourrions faire découvrir aux hommes que l'objet de nos études, Dieu, est aussi objet de leur désir enfoui.



r. Eric-Marie MWANZA, o.p

Outstanding representatives of culture decorated with "Gloria Artis" medals

Outstanding representatives of culture decorated with "Gloria Artis" medals

Father Andrzej Bujnowski - Dominican, graphic artist, musician, journalist, pastor of the environment of Christian musicians in Poland, program editor and creator of the quarterly of RUaH (devoted to the music of contemporary Christian artists) coming out in 1997-2008. Founder of the Deus Meus Team in Szczecin. Winner of the TOTUS TUUS award in 2003 in the category of "achievements in the field of Christian culture". At the turn of the 1980s and 1990s, he co-founded the music department of the book publishing house M in Krakow.

Représentants exceptionnels de la culture décorés de médailles "Gloria Artis"



Père Andrzej Bujnowski - Dominicain, graphiste, musicien, journaliste, pasteur de l'environnement des musiciens chrétiens en Pologne, rédacteur en chef et créateur du trimestriel de RUaH (consacré à la musique des artistes chrétiens contemporains) publié en 1997-2008. Fondateur de l'équipe Deus Meus à Szczecin. Lauréat du prix TOTUS TUUS en 2003 dans

la catégorie "réalisations dans le domaine de la culture chrétienne". Au tournant des années 1980 et 1990, il a cofondé le département de musique de la maison d'édition M à Cracovie.

Destacados representantes de la cultura decorados con medallas "Gloria Artis".

Padre Andrzej Bujnowski - Dominicano, artista gráfico, músico, periodista, pastor del ambiente de los músicos cristianos en Polonia, editor del programa y creador de la publicación trimestral de RUaH dedicada a la música de artistas cristianos (contemporáneos) en 1997-2008. Fundador del equipo Deus Meus en Szczecin. Ganador del premio TOTUS TUUS en 2003 en la categoría de "logros en el campo de la cultura cristiana". A comienzos de los años 80 y

90, fue cofundador del departamento de música de la editorial M en Cracovia.

Wybitni przedstawiciele kultury odznaczeni Medalami „Gloria Artis”

O. Andrzej Bujnowski - dominikanin, grafik, muzyk, dziennikarz, duszpasterz środowiska muzyków chrześcijan w Polsce, redaktor programowy i twórca kwartalnika RUaH (poświęconego muzyce współczesnych artystów chrześcijan) wychodzącego w latach 1997-2008. Założyciel Zespołu Deus Meus w Szczecinie. Laureat nagrody TOTUS TUUS w 2003 r. w kategorii „osiągnięcia w dziedzinie kultury chrześcijańskiej”. Na przełomie lat 80. i 90. Współtworzył dział muzyczny wydawnictwa książkowego M w Krakowie

Protection des mineurs : prenez l'initiative de la communication, lancez une journaliste aux évêques

Trois conseils pratiques pour vivre la transparence (Texte intégral)



« Prenez l'initiative » dans la communication, lance la journaliste mexicaine Valentina Alazraki aux présidents des Conférences épiscopales du monde réunis au Vatican sur le thème de la protection des mineurs, ce 23 février 2019. Elle encourage l'Eglise à être « la première à donner l'information » car le manque de transparence est « une nouvelle violence envers les victimes ».

Au fil d'une intervention musclée, au troisième tour de la rencontre, la journaliste a averti : « Plus vous couvrirez, plus vous ferez comme les autruches, que moins vous informerez les mass media et, donc, les fidèles et l'opinion publique, plus le scandale sera grand... Communiquer est un devoir fondamental, car, si vous ne le faites pas, vous devenez automatiquement complices de ceux qui commettent des abus. »

« L'Eglise n'a qu'une voie, a insisté Valentina Alazraki : celle de miser sur le fait de rendre compte et sur la transparence, qui vont de pair. » Et de préconiser : « Racontez les choses quand vous les savez. » Elle a formulé trois conseils pratiques pour vivre la transparence : mettre les victimes au premier plan ; se laisser conseiller ; professionnaliser la communication.

« Si vous êtes contre ceux qui commettent les abus ou qui les couvrent, alors nous sommes du même côté... Mais si vous ne vous décidez pas de la manière radicale à être du côté des enfants, des mères, des familles, de la société civile, vous avez raison d'avoir peur de nous, car nous les journalistes, qui voulons le bien commun, serons vos pires ennemis », a mis en garde la journaliste, qui a conclu en souhaitant : « J'espère qu'après cette rencontre, vous entrerez chez vous et que vous ne nous éviterez pas, mais que vous nous chercherez. Que vous pourrez revenir dans vos diocèses en pensant que c'est pas nous qui sommes les loups féroces, mais, au contraire, que nous pouvons unir nos forces contre les vrais loups. »

Intervention de Valentina Alazraki

Introduction

Je voudrais avant tout me présenter. Je suis correspondante à Rome et au Vatican de Televisa, la télévision mexicaine. J'ai suivi la fin du pontificat du Pape Saint Paul VI, les trente jours du pontificat de Jean-Paul Ier, tout le pontificat de Saint Jean-Paul II, du Pape Benoît

XVI et à présent du Pape François. Avec ces trois derniers Papes, j'ai effectué 150 voyages. J'ai été invitée à vous parler de la communication et, en particulier, de comment une communication transparente est indispensable pour combattre les abus sexuels sur les mineurs de la part d'hommes d'Eglise.

A première vue, il n'y a pas grand chose de commun entre vous, évêques et cardinaux, et moi, catholique laïque, sans responsabilité dans l'Eglise, et en plus journaliste. Nous partageons pourtant quelque chose de très fort: nous avons tous une mère, nous sommes ici parce qu'une femme nous a engendrés. Par rapport à vous, j'ai peut-être un privilège de plus: je suis avant tout une mère.

Je ne me sens donc pas seulement la représentante des journalistes, mais aussi des mères, des familles, de la société civile. Je désire partager avec vous mes expériences et mon vécu et – si vous me le permettez – ajouter certains conseils pratiques.

Mon point de départ, la maternité

J'aimerais précisément partir de la maternité pour développer le thème que vous m'avez confié, c'est-à-dire: comment l'Eglise devrait communiquer sur ce thème des abus. Je doute que quelqu'un dans cette salle ne pense pas que l'Eglise est, avant tout, une mère. Beaucoup d'entre nous ici présents avons ou avons eu un frère ou une sœur. Nous nous rappelons que nos mères, bien que nous aimant tous de la même manière, se consacraient en particulier aux enfants les plus fragiles, les plus faibles, à ceux qui ne savaient peut-être pas avancer sur leurs propres jambes dans la vie et avaient besoin d'un peu de soutien. Pour une mère, il n'y a pas d'enfants de première ou de deuxième classe: il y a des enfants plus forts et des enfants plus vulnérables. Pour l'Eglise non plus, il n'y a pas d'enfants de première ou de deuxième classe. Ses enfants apparemment les plus importants, comme vous l'êtes, évêques et cardinaux (je n'ose pas nommer le Pape), ne le sont pas plus que tout autre petit garçon ou petite fille qui a vécu la tragédie d'être victime d'abus de la part d'un prêtre.

Quelle est la mission de l'Eglise? Prêcher l'Evangile, mais pour le faire elle a besoin d'une

guide morale; la cohérence entre ce qu'elle prêche et ce qu'elle vit représente la base pour être une institution crédible, digne de confiance et de respect.

Face à des conduites criminelles comme les abus sur les mineurs, pensez-vous donc qu'une institution comme l'Eglise, pour être fidèle à elle-même, a une autre voie si ce n'est celle de dénoncer ce crime? Qu'elle a une autre voie, si ce n'est celle d'être du côté des victimes et non du bourreau? Qui est l'enfant le plus faible, le plus vulnérable? Le prêtre qui a commis un abus, l'évêque qui a commis un abus et l'a couvert, ou la victime?

Soyez certains que pour les journalistes, les mères, les familles et toute la société, les abus sur les mineurs sont l'un des principaux motifs d'angoisse. Nous sommes préoccupés par l'abus sur les mineurs, la destruction de leur vie, de celles de leurs proches. Nous considérons ces abus comme l'un des crimes les plus abominables.

Demandez-vous: êtes-vous les ennemis de ceux qui commettent les abus ou les couvrent autant que nous le sommes nous-mêmes? Nous avons choisi de quel côté être. Vous, l'avez-vous vraiment fait, ou seulement en paroles?

Alliés ou ennemi

Si vous êtes contre ceux qui commettent les abus ou qui les couvrent, alors nous sommes du même côté. Nous pouvons être alliés, pas ennemis. Nous vous aiderons à trouver les brebis galeuses et à vaincre les résistances pour les éloigner de celles qui sont saines.

Mais si vous ne vous décidez pas de manière radicale à être du côté des enfants, des mères, des familles, de la société civile, vous avez raison d'avoir peur de nous, car nous les journalistes, qui voulons le bien commun, serons vos pires ennemis.

Je m'occupe du Vatican depuis presque 45 ans. Cinq pontificats différents, très importants pour la vie de l'Eglise et du monde, avec des lumières et des ombres. Au cours de ces quatre décennies, j'ai vraiment vu de tout.

Combien de fois ai-je dû entendre que le scandale des abus est «la faute de la presse, que

c'est un complot de certains mass media pour discréditer l'Eglise, que derrière il y a des pouvoirs occultes, pour mettre fin à cette institution»!

Nous journalistes, nous savons qu'il y a des informateurs plus rigoureux que d'autres, et qu'il y a des mass media plus ou moins dépendants d'intérêts politiques, idéologiques ou économiques. Mais je crois qu'on ne peut culpabiliser en aucun cas les mass media pour avoir révélé des abus ou informé à leur propos.

Les abus contre les mineurs ne sont ni des médisances ni des bavardages, ce sont des crimes. Je me souviens des paroles du Pape Benoît XVI, au cours du vol pour Lisbonne, quand il nous a dit que la plus grande persécution contre l'Eglise ne vient pas d'ennemis extérieurs, mais naît du péché dans son sein.

Je voudrais que vous sortiez de cette salle avec la conviction que nous, journalistes, ne sommes ni ceux qui abusent ni ceux qui dissimulent. Notre mission est d'exercer et de défendre un droit, qui est le droit à une information basée sur la vérité pour obtenir la justice.

Nous, journalistes, nous savons que les abus ne sont pas circonscrits à l'Eglise catholique, mais vous devez comprendre qu'avec vous nous devons être plus rigoureux qu'avec les autres, en vertu de votre rôle moral. Voler, par exemple, est quelque chose de mal, mais si celui qui vole est un policier cela nous semble plus grave, parce que c'est le contraire de ce qu'il devrait faire, c'est-à-dire protéger la communauté contre les voleurs. Si des médecins ou des infirmières empoisonnent leurs patients au lieu de les soigner, le fait attire davantage notre attention, parce qu'il va contre leur éthique, leur code déontologique.

Le manque de communication, un autre abus

Comme journaliste, comme femme et mère, je voudrais vous dire que nous pensons qu'abuser d'un mineur est aussi ignoble que couvrir l'abus. Et vous savez mieux que moi que les abus ont été couverts de manière systématique, du bas vers le haut.

Je crois que vous devriez prendre conscience que plus vous couvrez, plus vous ferez comme les autruches, que moins vous informerez les mass media et, donc, les fidèles et l'opinion publique, plus le scandale sera grand. Si

quelqu'un a un cancer, il ne se soignera pas en le cachant à sa famille ou à ses amis, ce ne sera pas le silence qui le fera guérir, ce seront les soins les plus appropriés qui éviteront à la fin les métastases et qui conduiront à la guérison.

Communiquer est un devoir fondamental, car, si vous ne le faites pas, vous devenez automatiquement complices de ceux qui commettent des abus. En ne fournissant pas les informations qui pourraient éviter que ces personnes commettent d'autres abus, vous ne donnez pas aux enfants, aux jeunes, à leurs familles les instruments pour se défendre contre les nouveaux crimes.

Les fidèles ne pardonnent pas le manque de transparence, car c'est une nouvelle violence envers les victimes. Qui n'informe pas, encourage un climat de soupçon et de méfiance et provoque la colère et la haine envers l'institution. Je l'ai vu de mes yeux au cours du voyage du Pape François au Chili en 2018. Il n'y avait pas d'indifférence: il y avait de l'indignation et de la colère pour la couverture systématique, pour le silence, pour la tromperie faite aux fidèles et la douleur des victimes qui pendant des décennies n'ont pas été écoutées, n'ont pas été crues. Les victimes ont avant tout le droit de savoir ce qui s'est passé, ce que vous avez fait pour éloigner et punir ceux qui ont commis des abus. Même si le coupable peut être mort, la douleur de la victime ne disparaît pas. On ne peut pas punir le coupable, mais au moins on peut consoler la victime, qui a peut-être vécu de nombreuses années avec cette blessure cachée. En outre, d'autres victimes qui restent en silence oseront se manifester, et vous favoriserez leur guérison et leur consolation.

Prenez l'initiative

En espagnol, nous disons que celui qui frappe le premier frappe trois fois. Il ne s'agit évidemment pas de frapper, mais d'informer. Je pense qu'il serait beaucoup plus sain, plus positif et plus utile si l'Eglise était la première à donner l'information, de manière proactive et non réactive, comme cela se produit normalement. Vous ne devriez pas attendre, pour répondre à des questions légitimes de la presse (c'est-à-dire les gens, de vos fidèles), qu'une enquête journalistique découvre le cas.

A l'époque où nous vivons, il est très difficile de cacher un secret. Avec le règne des réseaux sociaux, la facilité de mettre des photos en ligne, des audios et des vidéos, et les changements sociaux et culturels rapides, l'Eglise n'a qu'une voie: celle de miser sur le fait de rendre compte et sur la transparence, qui vont de pair. Racontez les choses quand vous les savez. Assurément, cela ne sera pas agréable, mais c'est l'unique voie, si vous voulez que nous puissions vous croire quand vous dites que «dorénavant les dissimulations ne seront plus tolérées». La première à bénéficier de la transparence est l'institution, car elle se focalise sur le coupable.

Apprendre des erreurs du passé

Je suis Mexicaine et je ne peux pas ne pas mentionner le cas peut-être le plus terrible qui a eu lieu au sein de l'Eglise, celui de Marciel Maciel, le fondateur mexicain de la Légion du Christ. J'ai été témoin de ce triste cas, du début à la fin. Au-delà du jugement moral sur les crimes commis par cet homme, qui pour certains a été un esprit malade et pour d'autres un génie du mal, je vous assure qu'à la base de ce scandale, qui a fait tant de mal à des milliers de personnes, jusqu'à entacher la mémoire de qui à présent est saint, il y a eu une communication malade. Il ne faut pas oublier que dans la Légion, il y avait un quatrième vœu, selon lequel un légionnaire qui voyait quelque chose dont il n'était pas convaincu chez un supérieur, ne pouvait ni le critiquer, ni encore moins le commenter. Sans cette censure, sans cette dissimulation totale, s'il y avait eu la transparence, Marciel Maciel n'aurait pas pu abuser pendant des décennies de séminaristes et avoir trois ou quatre vies, des femmes et des enfants, qui sont arrivés à l'accuser d'avoir abusé de sa propre progéniture. C'est pour moi le cas le plus emblématique d'une communication malade, corrompue, dont on peut et l'on doit tirer plusieurs leçons.

Le Pape François a dit à la Curie que, à d'autres époques, en traitant ces thèmes, il y a eu de l'ignorance, un manque de préparation et de l'incrédulité. J'ose dire qu'il y a également eu de la corruption.

Derrière le silence, le manque d'une communication saine, transparente, très souvent il n'y a pas seulement la peur du scandale, la préoccupation pour le bon renom de l'institut,

mais également de l'argent, les chèques, des dons, des permis pour construire des écoles et des universités dans des lieux où l'on ne pouvait peut-être pas construire. Je parle de ce que j'ai vu et sur quoi j'ai enquêté à fond.

Le Pape François nous rappelle toujours que le diable entre par les poches et il a pleinement raison. La transparence vous aidera à lutter contre la corruption économique.

Dans le processus d'information interne, du bas vers le haut, nous avons su également par diverses sources, et je peux en témoigner, qu'il y a eu des cas de dissimulation, des obstacles pour accéder au Pape de l'époque, une sous-évaluation de la gravité des informations ou leur discrédit, comme si elles étaient le fruit d'obsessions ou de l'imagination.

La transparence vous aidera également à lutter contre la corruption au sein du gouvernement. C'est grâce à certaines victimes courageuses, à certains journalistes courageux et, je pense devoir le dire, à un Pape courageux comme Benoît XVI, que ce scandale a été rendu public et a tumeur extirpée.

Il est très important d'apprendre la leçon et de ne pas commettre à nouveau la même erreur. La transparence vous aidera à être cohérents avec le message de l'Évangile et à mettre en pratique le principe selon lequel, dans l'Église, il ne devrait pas y avoir de personnes intouchables: nous sommes tous responsables devant Dieu et devant les autres.

Évitez le secret, embrassez la transparence
Le secret, entendu comme tendance excessive à la confidentialité, est étroitement lié à l'abus de pouvoir: il est comme un réseau de sécurité de celui qui abuse du pouvoir. Aujourd'hui, nos sociétés ont adopté la transparence comme règle générale, et le public considère que le seul motif pour ne pas être transparents est le désir de cacher quelque chose de négatif ou de corrompu. Ma sensation est qu'au sein de l'Église il y a encore beaucoup de résistance à reconnaître que le problème des abus existe et qu'il faut l'affronter avec tous les instruments possibles. D'aucuns croient que cela n'arrive que dans certains pays, je crois pour ma part que nous pourrions parler d'une situation généralisée, dans certains lieux davantage que dans d'autres, qu'il faut de toute

façons affronter et résoudre. Celui qui cache quelque chose n'est pas nécessairement corrompu, mais tous les corrompus cachent quelque chose. Tous ceux qui gardent un secret n'accomplissent pas un abus de pouvoir, mais tous les abus de pouvoir sont généralement dissimulés.

Certes, la transparence a ses limites. C'est pourquoi nous ne prétendons pas être informés de chaque accusation faite à un prêtre. Nous comprenons qu'il peut et qu'il doit y avoir une enquête préalable, mais faites-la rapidement, suivez les lois du pays dans lequel vous vivez et, si cela est prévu, présentez le cas à la justice civile. Si l'accusation se révèle crédible, vous devez informer sur les procès en cours, sur ce que vous faites, vous devez dire que vous avez éloigné le coupable de sa paroisse ou de là où il exerçait, c'est vous qui devez le dire, que ce soit dans les diocèses ou au Vatican. Parfois, le bulletin de la salle de presse du Saint-Siège informe sur une renonciation sans en expliquer les raisons. Il y a des prêtres qui ont été immédiatement informés des fidèles qu'ils étaient malades et qu'ils ne parlaient pas parce qu'ils avaient commis des abus. Je crois que la nouvelle de la renonciation d'un prêtre qui a commis des abus devrait être donnée avec clarté, de manière explicite.

Dans Camera Caritatis, le silence sur les thèmes traités n'est admis que s'il ne porte préjudice à personne, mais jamais quand il peut faire du mal.

Trois conseils pratiques pour vivre la transparence

Je vous ai déjà dit que je pense que la communication est indispensable pour résoudre ce problème. Permettez-moi à présent de vous suggérer trois manières de mettre en pratique la transparence au moment de communiquer à propos d'abus sexuels sur des mineurs.

1) Mettez les victimes au premier plan

Si l'Église veut apprendre à communiquer sur les abus, son premier point de référence doit être la victime.

Le Pape François a demandé aux participants à cette réunion de rencontrer les victimes, de les écouter et de se mettre à leur disposition, avant de venir à Rome. Je ne vous

demandera pas de lever la main pour voir qui l'a fait, mais répondez en silence.

Les victimes ne sont pas des numéros, elles ne sont pas des données de statistiques, ce sont des personnes auxquelles on a gâché la vie, la sexualité, l'affectivité, la confiance dans les autres êtres humains, peut-être même en Dieu, ainsi que la capacité d'aimer. Et pourquoi cela est-il important? Parce qu'il est difficile d'informer et de communiquer quelque chose dont on n'a pas une connaissance directe. Dans le cas des abus cela est encore plus évident. On ne peut pas parler de ce thème si on n'a pas écouté les victimes, si on n'a pas partagé leur douleur, si on n'a pas touché du doigt les blessures que les abus ont provoqué non seulement dans leur corps, mais également dans leur esprit, dans leur cœur, dans leur foi. Si vous connaissez ces personnes, elles auront un nom, elles auront un visage, et l'expérience vécue avec elles se reflétera non seulement dans la manière dont vous affronterez le problème, mais également dans la manière dont vous le communiquerez et chercherez à le résoudre.

Le Pape nous a dit qu'il les rencontre régulièrement, à Sainte-Marthe, qu'il les considère comme l'une de ses priorités; faites-le vous aussi, je ne crois pas que vous ayez moins de temps que le Pape. Rappelez-vous que la transparence signifie montrer ce que vous faites. Ce n'est que si vous mettez les victimes à la première place que vous serez crédible quand vous direz que vous êtes décidés à déraciner le fléau des abus.

2) Laissez-vous conseiller

Le deuxième est de vous laisser conseiller. Avant de prendre des décisions, demandez conseil à des personnes ayant du jugement qui peuvent vous aider. Parmi ces conseillers, il devrait toujours y avoir des communicateurs. Je crois que l'Eglise devrait avoir, à tous les niveaux, des experts en communication, et les écouter quand ils lui disent qu'il convient toujours davantage d'informer que de se taire ou voire même de mentir. C'est une illusion de penser qu'aujourd'hui on peut cacher un scandale. C'est comme couvrir le ciel

avec un doigt. On ne peut pas, ce n'est plus acceptable ni admissible. C'est pourquoi vous devez tous comprendre que le silence coûte beaucoup plus cher qu'affronter la réalité et la rendre publique.

Je crois qu'il est indispensable que vous investissiez dans la communication dans toutes vos structures ecclésiastiques, avec des personnes hautement qualifiées et préparées à faire face aux exigences de transparence du monde actuel. La figure du porte-parole est fondamentale. Ce ne doit pas seulement être une personne très préparée, mais elle doit également pouvoir compter sur la pleine confiance de l'évêque et pouvoir le contacter directement 24 heures sur 24 heures. Ce n'est pas un travail de 9h du matin jusqu'à 5h de l'après-midi. Tout peut arriver à n'importe quel moment et à n'importe quel moment on peut avoir besoin de réagir, même si, je le répète, il vaudrait mieux que vous soyez les premiers à donner la nouvelle. Nous, journalistes, préférons parler directement avec le chef. Mais nous acceptons de parler avec un porte-parole, si nous savons qu'il a accès au chef et transmet ce qu'il pense en connaissance de cause.

3) Professionnalisez la communication

En troisième lieu, vous devez mieux communiquer.

Quel type de transparence attendent les journalistes, les mères, les familles, les fidèles, l'opinion publique, d'une institution comme l'Eglise? Je crois qu'il est fondamental que, à tous les niveaux, de la paroisse jusqu'ici, au Vatican, il y ait des structures peut-être standardisées, mais très souples et flexibles, qui offrent avec rapidité, des informations précises. Elles peuvent être incomplètes par manque d'une enquête plus approfondie, mais la réponse ne peut pas être le silence ou le no comment, car nous chercherons alors les réponses en demandant à d'autres, et ce seront donc des tiers qui informeront les gens de la manière dont ils voudront le faire. Si vous ne disposez pas de toute l'information nécessaire, s'il y a des doutes, s'il y a déjà une enquête, il vaut mieux l'expliquer de la meilleure façon possible, afin qu'on n'ait pas la sensation que vous ne voulez pas répondre parce que vous

cachez quelque chose. Il faut donner suite à l'information à chaque moment et il faut surtout réagir avec rapidité. Si l'on n'informe pas au moment opportun, la réponse n'intéressera plus, il sera trop tard et les autres le feront, peut-être d'une manière incorrecte.

Le risque est élevé et le prix de ce type de conduite est encore plus élevé. Le silence donne la sensation que les accusations, – qu'elles soient vraies ou fausses, vraies en partie et fausses en partie –, sont entièrement vraies et que l'on craint de donner une réponse qui puisse être immédiatement démentie.

J'ai vu de mes yeux comment la mauvaise information, ou l'information partielle, a causé des dommages immenses, a fait du mal aux victimes et à leurs familles, n'a pas permis que l'on rende justice, a fait vaciller la foi de beaucoup de personnes.

Je vous assure qu'investir dans la communication est une affaire très rentable, et ce n'est pas un investissement à court terme, c'est un investissement à long terme.

Conclusion

Je voudrais conclure cette intervention en mentionnant un thème différent de celui des abus

XIX ENSEMBLE CIDALC

CIDALC (Conférence interprovinciale des Dominicains d'Amérique latine et des Caraïbes)

Cette Assemblée a eu lieu à Buenos Aires, en Argentine. Les Provinciaux, Définites et Vicaires se réunissent du 27 janvier au 2 février. Bruno Cadoré, O.P. accompagne aussi les partenaires du Maître pour la vie apostolique (Frère Orlando Rueda, O.P.), pour la vie communautaire (Frère Vivian Boland, O.P.) et pour la vie intellectuelle (Frère Pablo Carlos Sicouly, O.P.).

Participent également à l'assemblée les promoteurs de Justice et Paix, les médias et les Fraternités sacerdotales.

sur les mineurs, mais important pour une femme journaliste comme moi. Nous sommes au seuil d'un autre scandale, celui des sœurs et des religieuses victimes d'abus sexuels de la part de prêtres et d'évêques. C'est ce qu'a dénoncé la revue féminine de «L'Osservatore Romano», et le Pape François, au cours du vol de retour d'Abou Dabi, a reconnu que l'on travaille depuis un moment sur le thème, qu'il est vrai qu'il faut faire plus et qu'il existe la volonté de faire plus. Je voudrais qu'en cette occasion l'Eglise joue en attaquant et non en défense, comme cela a eu lieu dans le cas des abus sur des mineurs. Cela pourrait être une grande opportunité pour que l'Eglise prenne l'initiative et soit en première ligne dans la dénonciation de ces abus, qui ne sont pas seulement sexuels mais aussi de pouvoir. Je prends congé en remerciant le Pape François pour avoir rendu grâce, devant la Curie, au mois de décembre dernier, pour le travail des journalistes, qui ont été honnêtes et objectifs en découvrant des prêtres prédateurs et qui ont fait entendre les voix des victimes.

J'espère qu'après cette rencontre, vous rentrerez chez vous et que vous ne nous éviterez pas, mais que vous nous chercherez. Que vous pourrez revenir dans vos diocèses en pensant que c'est pas nous qui sommes les loups féroces, mais, au contraire, que nous pouvons unir nos forces contre les vrais loups. Merci.

Irene Diaz, O.P., représentant les moniales, et le jeune Oscar Rubén Chávez Duré, O.P. : représentant Idym - MJD Py.

La CIDALC (Conférence Interprovinciale des Dominicains d'Amérique Latine et des Caraïbes) est l'organe de coordination de toutes les entités des frères dominicains d'Amérique Latine et des Caraïbes, constituées par les Supérieurs Majeurs de la région ou leurs représentants.

Le but de CIDALC est :

Examiner de manière critique notre vie et notre mission à la lumière des Constitutions de l'Ordre et des Actes des Chapitres généraux, en communion avec les exigences et les défis de l'Eglise en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Accroître les relations entre les entités de la région, en les encourageant à répondre aux orientations du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) et de la

Confédération latino-américaine
et caraïbe des religieux (CLAR), en favorisant
l'échange d'idées, de possibilités et de réalisations
pastorales.

Promouvoir la connaissance mutuelle et la
collaboration avec la Famille Dominicaine. (Statuts
CIDALC nn. 1-2)



